

Comité de suivi du Projet Héritage

**COMPTE RENDU**  
RENCONTRE # 9

RÉALISÉ PAR



11 juin 2019

## Table des matières

1) Mise à jour des travaux / Visite du chantier de construction .....	3
2) Validation de l'ordre du jour et de la poursuite de la rencontre .....	9
3) Actions de suivi (depuis le 23 avril 2019).....	9
4) Évènements en lien avec l'environnement ou les relations communautaires .....	9
5) Communication autour du projet .....	10
6) Varia.....	11
7) Prochaines rencontres .....	11

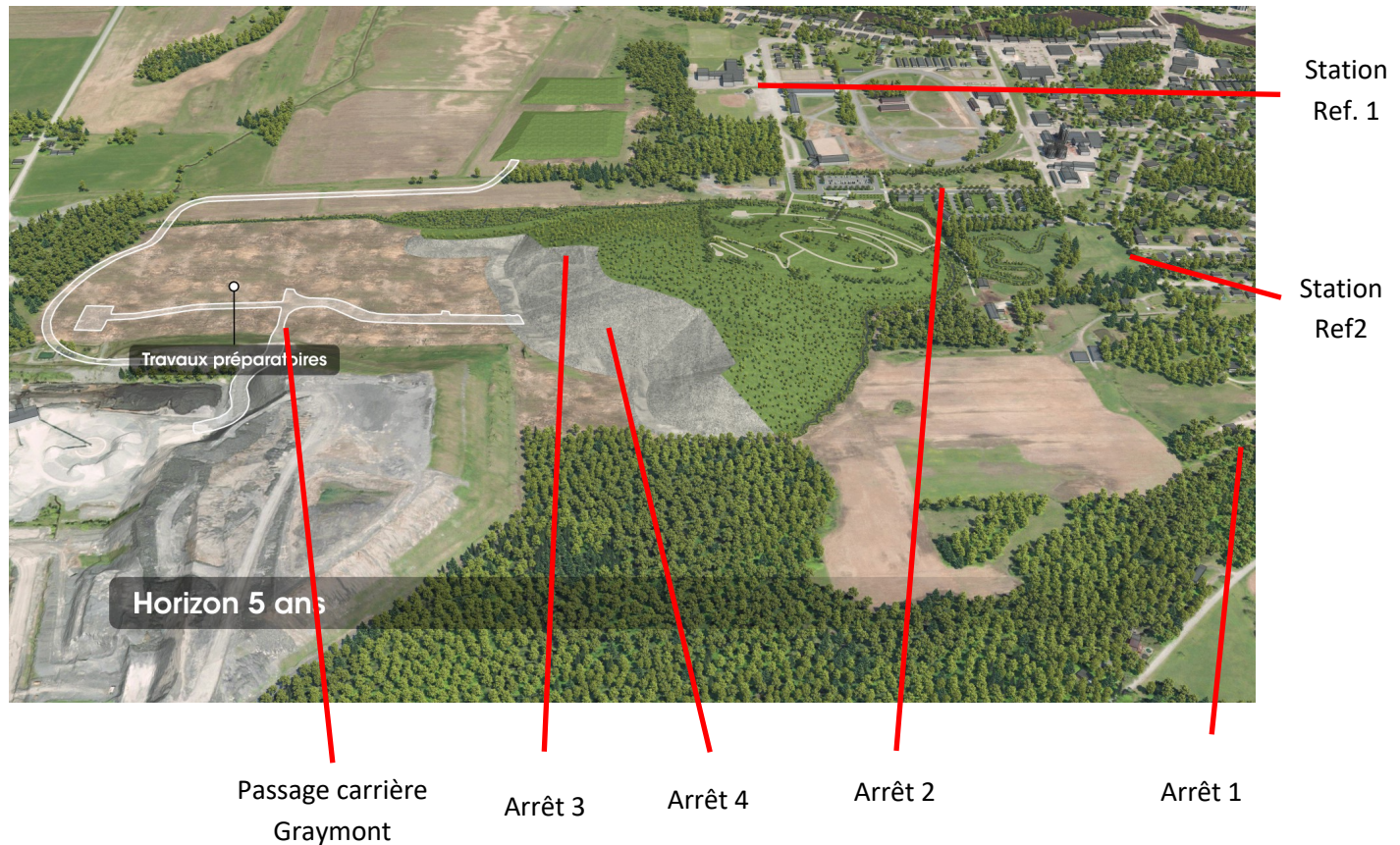
## Liste des annexes

Annexe I : Liste de présences.....	13
Annexe II : Ordre du jour .....	15
Annexe III : Outils de communication du kiosque .....	17
Annexe IV : Présentation .....	22

## 1) MISE À JOUR DES TRAVAUX / VISITE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION

L'équipe de Graymont accueille les membres du comité en leur demandant de revêtir les équipements de sécurité pour la visite du chantier de construction, prévue dans le cadre la rencontre. Les membres présents du Comité sont invités à monter dans un autobus pour une visite d'environ 1 h à l'intérieur du site et aux environs.

La visite s'organise autour des arrêts suivants. Chacun fait l'objet d'un commentaire et d'explications de la part des représentants Graymont présents. Les membres posent leurs questions au fur et à mesure.



Le début du parcours a permis de croiser la station sonore de Graymont. L'un des membres demande si la colline Maska est la propriété de Graymont :

→ Pavage Maska est propriétaire, mais Graymont dispose des autorisations pour l'utilisation du site.



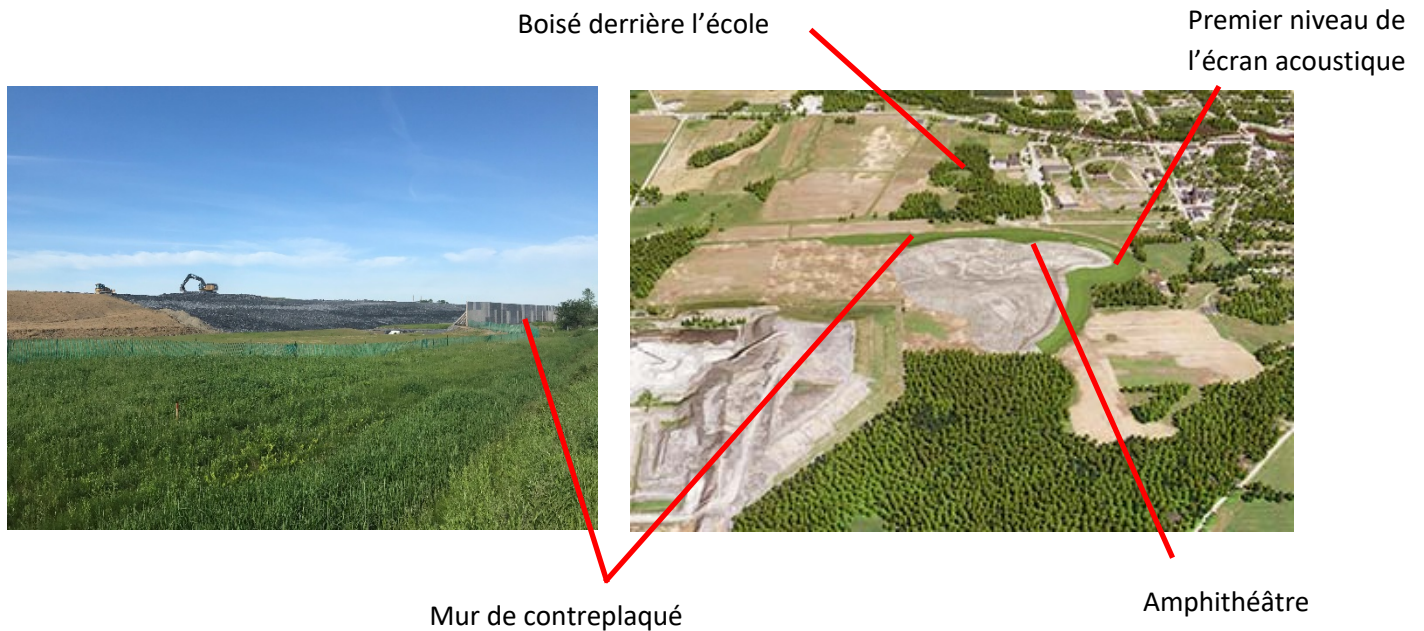
### 1) Arrêt 1 - Rue Philipsburg

Ce premier arrêt permet de constater le point de vue de la rue Philipsburg. Le premier niveau d'écran acoustique de 9 m est en grande partie caché par la ligne d'arbre au bout du champ. L'impact visuel pour les citoyens pendant les travaux est mineur.

Le premier niveau sera complété d'ici la fin juin, comme planifié dans l'échéancier. Il s'agit de l'écran acoustique.

- ➔ Un membre demande si les champs cultivés aux alentours du projet en font partie :
  - Un responsable indique que non;
- ➔ L'animateur souhaite que le représentant Graymont fasse un rappel du projet :
  - Le projet se réalise en deux temps, d'abord l'aménagement du Parc récréotouristique et ensuite l'aménagement progressif de l'Espace vert;
  - En détail :
    - 1) Parc récréotouristique (Horizon 0 – 5 ans) : les travaux permettront la création de deux sommets distincts. Le premier sera d'une hauteur d'environ 18 m alors que le second sera d'environ 45 m (ce qui deviendra le point le plus haut du Parc et le lieu du belvédère). Ces sommets seront construits à partir d'une succession d'écrans acoustiques de 9 m, dont le premier niveau est presque complété;
    - Espace vert (Horizon 6 – 20 ans) : secteur où se retrouvera le sommet de la halde la plus élevée du site, d'une hauteur à terme d'environ 60 m;
    - En comparaison, la colline actuelle située entre l'usine et le site du Projet Héritage mesure 30 m.

## 2) Arrêt 2 - Rue Alcée-Rocheleau : lieu des installations du Parc, du chalet et des jeux d'eau



Cet arrêt permet de bien voir le premier niveau d'écran acoustique de 9 m. Les premiers sentiers se dessinent sur la halde. En mai, la fermeture de l'écran acoustique a été une étape majeure qui concrétisera la réalisation du premier niveau de 9 m. La poursuite d'un second niveau à 18 m mènera à l'apparition d'un premier sommet.

Un écran acoustique temporaire, d'une taille de 4 m et composé de terre, a été retiré en mai. Une combinaison de cet écran et de ceux en contreplaqué permettait d'atténuer le bruit des travaux de la phase préparatoire. Avec la présence du premier niveau d'écran de 9 m, les écrans mentionnés ci-haut ne sont plus requis. Les écrans de 4 m restant seront graduellement retirés au gré des travaux.

- ➔ La réhabilitation (végétale) du premier niveau de 9 m est en cours;
- ➔ Le démarrage de la première phase de plantation d'arbres est prévu à la mi-juin. Elle vise à valider le taux de survie des arbres et arbustes qui seront exposés aux chevreuils et aux rongeurs, qui s'avère être un défi pour Graymont. La première phase servira aussi à valider la croissance des végétaux dans le secteur. Le taux de succès de cette première plantation sera évalué en 2020;
- ➔ L'un des membres demande si l'une des petites buttes visibles sur la gauche est la butte de glisse :
  - Il s'agit bien de la butte de glisse temporaire réalisée à la demande de la Ville de Bedford, mais pas de la butte permanente, car son emplacement est encore en discussion avec la Ville;

→ Les membres posent des questions sur leurs observations :

- Le premier niveau d'écran est recouvert de tout-venant (mélange de roches et de terre) et de terre;
- Il est possible de distinguer la couche de foin déchiquetée au sol qui est mise en place après la plantation de semences pour les protéger, assurer un maintien de l'humidité et redonner des nutriments au sol;
- L'amorce de l'amphithéâtre est visible à même l'écran
- Le cours d'eau visible est le Cours d'eau no.1, le fossé des eaux sales est aussi visible, ce dernier sera remblayé en 2019 ou en 2020.



### **COURS D'EAU NO.3 ET DRAINAGE DU SECTEUR DU PARC**

Tout le secteur au sud de la rue Alcée-Rocheleau sera rehaussé afin d'assurer un bon drainage.

Graymont envisage de démarrer la construction du détournement du Cours d'eau no.3, sans toutefois le raccorder. Le raccordement est lié à l'obtention des autorisations nécessaires (permis hydrique et municipal, tous deux émis par le ministère de l'Environnement) et tributaire de la conclusion des discussions entre la Ville de Bedford et l'entreprise Bonduelle sur les effluents de cette dernière.

Le détournement du cours d'eau no.3 permettra à terme le remblai de la portion du cours d'eau longeant la rue Alcée-Rocheleau afin de diriger l'eau vers le futur égout pluvial.

### **3) Arrêt 3 – Intérieur du site près de l'aire d'entreposage temporaire Nord**

#### **AIRE D'ENTREPOSAGE NORD**

Il est possible de distinguer la zone d'entreposage située derrière le boisé de l'école Mgr-Desranleau. Graymont a commencé à décaper la zone et a reçu des visites d'enfants. Un message a été transmis au personnel et aux élèves de l'école afin de les aviser des dangers à s'approcher des travaux.

En plus d'une enseigne déjà installée, Graymont prévoit l'ajout d'une clôture à la limite Est du chantier le long du boisé d'ici juillet 2019, dès le début de l'entreposage.



Graymont intensifiera également sa surveillance de l'endroit jusqu'à la mise en place de la clôture et d'un écran sonore de 4 m.

- Un membre demande si la formation rocheuse particulière observée près du point d'arrêt sera ensevelie par la future halde :
  - Une partie seulement sera ensevelie.



#### 4) Arrêt 4 – Intérieur du site de construction de la halde

*La butte-écran, de l'intérieur du site*



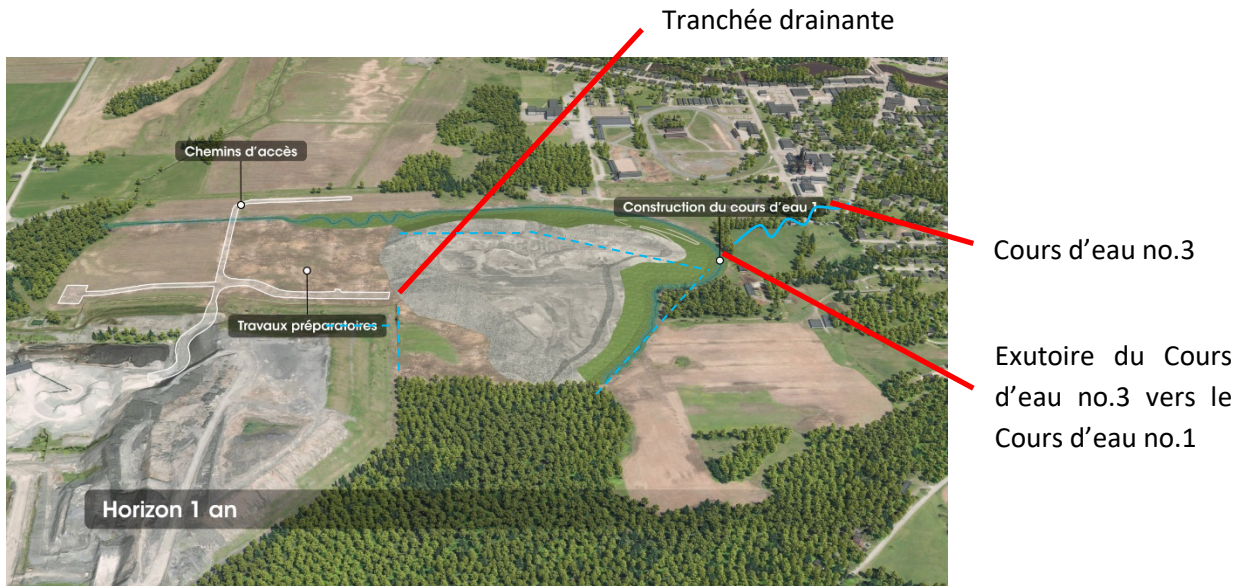
Un représentant de l'équipe de Graymont explique les différentes composantes visibles du paysage et rappelle la façon dont la halde est construite.

La séquence se déroule comme suit :

- La première étape consiste à retirer la terre végétale et de la mettre de côté temporairement dans l'aire d'entreposage;
  - Ensuite une clé d'ancrage est excavée à même le périmètre à environ 2 m de profondeur. Celle-ci a pour objectif de stabiliser la halde et d'éviter le glissement de la structure;
- Afin d'extraire l'ardoise se trouvant dans la carrière, Graymont doit d'abord retirer la couche de tout-venant (mélange de terre et de roche) située par-dessus. Le matériel est ensuite transporté vers le centre de la halde;
  - L'ardoise ainsi libérée permettra de remplir la clé d'ancrage et de construire les différents niveaux de l'écran acoustique qui formeront graduellement la halde;
  - L'ardoise constituant l'écran acoustique sera recouverte d'une couche de tout-venant, elle-même recouverte d'une couche de terre végétale. C'est cette dernière couche qui sera semencée;
  - Il est ainsi possible de distinguer le premier niveau d'écran acoustique vu de l'intérieur et qui constituera la halde finale 60 m, prévue d'ici les vingt prochaines années;

- L'entreposage de tout-venant et de terre végétale en vue de la réhabilitation de la halde de l'année 6 à 20 sera entreposé sur le site à proximité de l'école et commencera au début du mois de juillet.

## 5) Gestion de l'eau



Le représentant de Graymont explique les modalités de gestion de l'eau des travaux du Projet Héritage :

- Le Cours d'eau no.3 se joint au Cours d'eau no.1 qui ceinture le site du Projet Héritage. Celui-ci sera alimenté à terme par les eaux de pompage de la carrière;
- Les eaux de pompage seront redirigées vers l'embouchure du Cours d'eau no.1 en 2020;
- Graymont procèdera cette année à la mise en place d'une tranchée drainante qui permettra le drainage naturel du terrain adjacent de la halde;
- Une conduite est installée à même la tranchée drainante pour assurer une filtration des eaux supplémentaires au besoin et en cas d'évènements exceptionnels de pluie ou de fonte des neiges;
- Les membres remarquent un décalage entre la taille des activités qui ont lieu sur le chantier de construction et l'absence de bruit généré par ces activités dans le voisinage;
- Un membre demande dans quelle mesure Graymont a dû changer ses plans en raison d'imprévus ou de problématiques :
  - La tranchée drainante est présentement une source de discussion et donc d'ajustements avec l'un des voisins du site;
  - Bien que la construction se déroule comme prévue, l'entreprise rencontre des défis chaque jour et doit s'adapter en permanence. L'équipe a toutefois près d'un mois d'avance sur l'échéancier : la construction de la seconde colline a commencé en juin au lieu de juillet;
  - Les principaux enjeux rencontrés en 2019 concernent :
    - Le volume de terre extrait;
    - L'entretien des routes en hiver en raison des conditions climatiques très variables;



- L'un des membres souhaite en savoir plus dans la répartition du travail entre Graymont et son entrepreneur :
- Graymont dispose de quatre camions. L'entrepreneur dispose de 11 camions et quatre pelles mécaniques. Graymont a fait appel à cet entrepreneur pour des travaux en sols instables et inégaux, comme de la terre et du tout-venant;
  - L'entrepreneur retire les sols de la carrière jusqu'à l'exposition de l'ardoise;
  - L'ardoise est ensuite extraite de la carrière et transportée par Graymont vers le site du Projet Héritage pour la construction de la halde. L'ardoise est presque continuellement façonnée pour former les pentes et la morphologie du site;
  - Le contrat est organisé par phases et Graymont travaille présentement à l'octroi des prochaines phases.
  - L'ardoise ainsi retirée permet un accès graduel à Graymont au gisement de pierre calcaire. De cette façon, Graymont peut maintenir son attractivité sur le marché.

## **2) VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SUITE DE LA RENCONTRE**

- L'animateur présente l'ordre du jour prévu pour la suite de la rencontre.
- Aucun varia n'est ajouté.
- L'ordre du jour est adopté.

## **3) ACTIONS DE SUIVI (DEPUIS LE 23 AVRIL 2019)**

L'animateur réalise un suivi des actions à poser à l'issue des deux dernières rencontres :

- Rencontre #7 : les lettres d'information transmises à la direction de l'école seront également transmises au camp de jour par l'un des représentants Graymont :
  - Les lettres sont sur le point d'être diffusées;
- Rencontre #7 : L'un des membres souhaite avoir plus d'information sur la quantité de paille à fournir afin de proposer l'un de ses contacts. Un représentant de Graymont s'engage à lui revenir à ce sujet :
  - Graymont a avisé son fournisseur de la possibilité d'obtenir de la paille localement. Celui-ci reviendra vers Graymont au besoin, avec le volume exact souhaité;

## **4) ÉVÈNEMENTS EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT OU LES RELATIONS COMMUNAUTAIRES**

Graymont indique qu'il n'y a pas eu de signalements ou de plaintes depuis la dernière rencontre, le 13 mai 2019. Deux commentaires ont été rapportés par des membres du Comité à l'usine et non au à l'équipe du Projet Héritage concernant le dynamitage :

- Le 3 mai 2019, un membre a posé, par courriel, des questions sur l'origine de puissantes vibrations qu'il a ressenties;

- Lors de la précédente rencontre du Comité, le 13 mai, un membre avait indiqué sentir plus souvent les vibrations reliées au dynamitage — particulièrement le 15 avril 2019;

Les actions de suivi posées par Graymont ont été les suivantes :

- L'équipe de Graymont a entrepris des démarches afin d'installer des instruments de mesure sismiques dans le rock;
- Un membre de l'équipe de Graymont s'est entretenu par téléphone avec le premier membre afin de le tenir informé des actions de suivi;

Graymont rappelle qu'il n'y a pas eu de dépassement sonore durant la période écoulée et que les activités se font dans le respect des normes et de bonnes pratiques en vigueur.

Au regard des commentaires des membres, l'animateur propose de traiter le dynamitage comme un thème de rencontre et de faire venir un expert pour sensibiliser les membres à ce sujet.

- Le Comité accepte cette proposition. Graymont mobilisera le professionnel responsable de la coordination du dynamitage;
- Le thème sera traité à l'automne.

## 5) COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

### PLANIFICATION DU FESTIVAL D'ÉTÉ (6 JUILLET 2019, BEDFORD)

Un représentant de Transfert Environnement et Société informe le Comité de l'avancée de l'organisation du kiosque et dévoile les maquettes préliminaires des outils de communication et d'information qui seront utilisés au kiosque :

- Quatre fiches aide-mémoire thématiques sur le mandat et le bilan du Comité :
  - Les fiches, réalisées à la demande du Comité, seront distribuées à chacun des membres présents;
- Une affiche-napperon portant sur le Comité de suivi sera posée sur la table afin de synthétiser le contenu du bilan et des messages clés;
- Transfert Environnement et Société distribue également un document récapitulatif des messages et des contenus à diffuser auprès des visiteurs du kiosque lors d'échanges informels :
  - L'animateur demande aux membres d'en prendre connaissance et de revenir vers Transfert Environnement et Société pour tout commentaire ou demande de modification;
- Les actions réalisées pour le kiosque sont :
  - La commande des crayons à semence;
  - La location de la station de télé-réalité;
  - La captation de la vidéo drone (prévue sur le site le lendemain de la rencontre);
  - La conception d'outils visuels de type oriflamme est en cours chez le fournisseur de Graymont;
  - La commande de t-shirt sera réalisée de façon imminente;
  - À la demande des membres, il est convenu de commander plusieurs tailles de t-shirt
  - Graymont procèdera à l'achat d'un abri soleil pour chacune des tables.

→ L'animateur demande aux membres du Comité de choisir quelle inscription inscrire sur les t-shirts : *Projet Héritage* ou *Comité de suivi du Projet Héritage* :

- Les membres se mettent d'accord sur un t-shirt blanc avec la mention *Projet Héritage* et le logo du projet;

Les horaires de l'évènement sont à confirmer auprès du Regroupement des gens d'affaires de Bedford et région. Le membre représentant de la communauté d'affaires se charge de faire le lien pour compléter les informations manquantes.

Transfert Environnement et Société fera parvenir prochainement un *doodle* aux membres en vue d'organiser les présences successives des membres au kiosque.

→ Deux membres se proposent pour assurer la première présence de la journée.

## PLANIFICATION DE L'AUTOMNE 2019

L'animateur explique que cette rencontre est la dernière des rencontres régulières de la première année du Comité de suivi. Transfert Environnement et Société reprendra contact avec les membres à la fin de l'été.

→ Si un évènement particulier le nécessitait, une rencontre extraordinaire du Comité pourrait être organisée avant la rentrée de septembre.

Trois rencontres sont déjà identifiées pour l'automne 2019 :

1. Rencontre sur le thème de la plantation et du paysage (à la demande du comité, lors de la rencontre #6). La firme Lemay et Associés, responsable du mandat, interviendra pour sensibiliser le comité et expliquer ce qui a été planifié pour *Projet Héritage*.
2. Rencontre sur le thème du dynamitage (tel qu'indiqué ci-dessus dans le compte rendu). L'un des experts Graymont viendra présenter et expliquer ses activités.
3. Visite du chantier du *Projet Héritage* avec les riverains/le voisinage immédiat du *Projet Héritage* (selon la suggestion faite à la rencontre #8).

## 6) VARIA

Pas de varia ajouté.

## 7) PROCHAINES RENCONTRES

La rencontre se termine à 20h35. La prochaine rencontre aura lieu le samedi 6 juillet durant le Festival de l'été, de 10h à 16h30, au parc Adrien Tougas.

**Production du compte rendu**

Marie Réveillé, Transfert Environnement et Société

Secrétaire du comité

**ACTIONS DE SUIVI CONCERNANT LE PROJET : : Pas de suivi à réaliser**

<b>Actions de suivi</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Suivi</b>	<b>Responsable</b>

**ACTIONS DE SUIVI CONCERNANT LA GESTION DU COMITÉ**

<b>Actions de suivi</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Suivi</b>	<b>Responsable</b>
Prendre RDV avec la firme Lemay pour la rencontre portant sur le paysage.	Septembre 2019	À faire	Graymont
Transmettre la liste des informations manquantes pour le Festival au membre chargé de faire le lien avec le RGABR	Dans la semaine qui suit la rencontre	Réalisé	Transfert Environnement et Société
Envoyer Doodle / tableau de présence	Au moins deux semaines avant l'évènement	Réalisé	Transfert Environnement et Société
Valider le contenu autour des fiches mémoires et de l'affiche-napperon	Au moins deux semaines avant l'évènement	Réalisé	Membres du comité

# **Annexe I :**

## **Liste de présences**

## LISTE DES PRÉSENCES – 11 JUIN 2019

COMPOSITION	NOM DES MEMBRES	Présence
<b>MEMBRES DU COMITÉ</b>		
<b>Membres citoyens</b>		
Citoyen #1	Pierre Gervais	
Citoyen #2	Isabelle Bernard	X
Citoyen #3	Urbain Swennen	
<b>Membres citoyens substitués</b>		
Citoyen substitut #1	Julie Muzzi	
Citoyen substitut #2	Guylaine Forget	
Citoyen substitut #3	Sébastien Paris	
<b>Représentant d'organismes locaux</b>		
Représentant du milieu socio-économique (RGABR)	Kevin Craft	X
<b>Représentants municipaux</b>		
Représentante de la Ville de Bedford	Marie-Pier Tougas	X
Représentante substitut Ville de Bedford	Marie-Ève Brin	
Représentante de Stanbridge Station	Mélanie Lachance	X
Représentant du Canton de Bedford	Gilles St-Jean	X
<b>Représentants de Graymont (Coordination)</b>		
Directeur de Projet	Vincent Cloutier	
Directrice de l'usine de Bedford	Claudia Houde	X
Responsable relations communautaires et environnement	Josée Pinault	X
Coordonnateur du Projet Héritage	Erik Simard	X
<b>PERSONNES-RESSOURCES</b>		
Animateur (Transfert Environnement et Société)	Cédric Bourgeois	X
Secrétaire (Transfert Environnement et Société)	Marie Réveillé	X

# **Annexe II :**

# **Ordre du jour**

**COMITÉ DE SUIVI**  
**Projet Héritage, Graymont**  
**Bedford**  
**1015, Chemin de la Carrière, Bedford QC J0J 1A0**  
**Mardi 11 juin 2019, 18 h 30 – 21 h**

---

**Ordre du jour (proposition)**

18 h 30	Mot de bienvenue Objectifs de la rencontre
18 h 35	Approbation de l'ordre du jour
18 h 40	Départ pour la visite de site en autobus
18 h 45	Mise à jour du Projet Héritage <ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux réalisés</li><li>• Travaux en cours</li><li>• Suivi des évènements — signalements</li></ul>
19 h 45	Retour en salle de rencontre
19 h 50	Festival de l'été : poursuite de l'organisation
20 h 30	Varia
20 h 40	Prochaines étapes/prochaine rencontre
20 h 50	Fin de la rencontre



## **Annexe III :**

# **Outils de communication du kiosque**

## MISSION

Nous sommes le mécanisme de liaison communautaire favorisé par Graymont pour établir et maintenir un canal d'échanges privilégié avec la communauté durant la période d'aménagement du Projet.

- **Veiller à la conformité**  
des travaux aux normes en vigueur et aux exigences environnementales
- **Faire des propositions**  
pour améliorer les pratiques liées aux travaux d'aménagement
- **Relayer l'information à la communauté**  
pour une bonne compréhension du Projet
- **Transmettre les préoccupations**  
concernant le chantier de réalisation à Graymont

Le Comité de suivi dispose d'une page dédiée sur le site web [projetheritage.ca](http://projetheritage.ca). Ses comptes-rendus de rencontre sont également disponibles sur le site.

## RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Le comité permet à la communauté de s'approprier le projet, que ce soit par le développement de ses connaissances techniques sur sa construction ou par l'implication de la population dans sa réalisation.

- **Identifier des enjeux potentiels de cohabitation**  
entre les travaux du Projet Héritage et la communauté
- **Trouver ensemble des solutions satisfaisantes**  
de cohabitation pour le plus grand nombre
- **Faire un suivi des engagements pris par Graymont**  
tant sur le plan environnemental, que sur l'avancée des travaux
- **Servir de pont entre la communauté et Graymont**  
en transmettant les questions et préoccupations liées au Projet
- **Permettre à la communauté de se tenir informée**  
sur la réalisation du Projet et comprendre l'avancée des travaux
- **Permettre à la communauté de se tenir informée**  
sur la réalisation du Projet et comprendre l'avancée des travaux

COMITÉ  
DE SUIVI



COMITÉ  
DE SUIVI



## Activités de la première année

- **9 rencontres depuis le 20 juin 2018**  
date de constitution du comité
- **8 demandes suivi**  
formulées par les membres concernant les travaux
- **11 signalements ou incidents sur le chantier étudiés**  
concernant la communauté et l'environnement
- **7 présentations d'information de Graymont**  
sur l'avancée des travaux
- **3 activités de remue-méninges**  
pour se faire connaître auprès de la population
- **1 atelier de formation sur le bruit et les mesure d'atténuation**  
déployées avec l'entreprise Soft dB spécialisée en acoustique et en vibration
- **1 atelier sur la gestion de l'eau**  
avec l'entreprise de génie-conseil WSP
- **1 visite de suivi des travaux**

## LE PROJET EN BREF

Le projet sera réalisé en 2 phases :

- Horizon 5 ans : aménagement d'un parc récréotouristique (colline 1)
- Horizon 10 à 20 ans : aménagement de la zone boisée (collines 2 et 3)

- **Va permettre le maintien**  
de l'usine Graymont et de ses emplois dans la région
- **Développé en collaboration avec les 3 municipalités d'accueil**  
Bedford, Canton de Bedford et Stanbridge Station
- **Entièrement financé par Graymont**
- **Un lien entièrement public**  
géré par un organisme à but non lucratif (à terme)
- **S'inscrit dans une démarche de développement durable**  
qui s'appuie sur les meilleures pratiques existantes
- **Longement planifié**  
en développement depuis 20XX

COMITÉ  
DE SUIVI



ÉQUIPE  
GRAYMONT



## ENGAGEMENTS PRIS PAR GRAYMONT

- **Réduire l'impact visuel**  
Écrans verts rues Corriveau et Rocheleau / Végétalisation en continu
- **Diminuer le bruit**  
Butte écran / Jours de semaines uniquement 7h - 18h / Silencieux / Monitoring
- **Minimiser la poussière**  
Vitesse équipements réduite / Gicleurs / Abats-Poussière / Végétalisation
- **Réduire les impacts du camionnage**  
Circulation limitée à 1 route privée / Déchargement à l'intérieur de la butte-écran
- **Protéger le système hydrogéologique**  
Captation des eaux de ruissellement / Suivi en continu et échantillonnage
- **Réhabiliter les sols après les travaux**
- **Compenser la perte de milieux naturels**  
en partenariat avec Conservation de la Nature Canada
- **Assurer la santé et la sécurité des travailleurs**  
des visiteurs et du voisinage

**ÉQUIPE  
GRAYMONT**



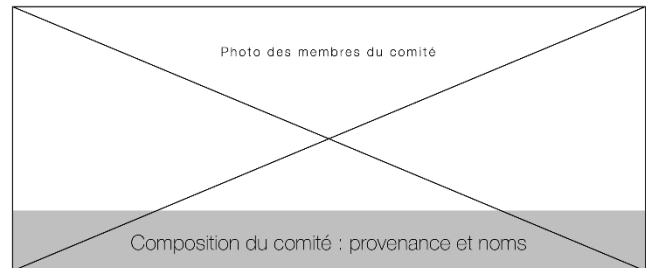
## COMITÉ DE SUIVI du Projet Héritage

### NOUS SOMMES

Le mécanisme de liaison communautaire favorisé par Graymont pour établir et maintenir un canal d'échanges privilégié avec la communauté durant la période d'aménagement du Projet.

### NOTRE MISSION

- PICTO** Veiller à la conformité des travaux aux normes en vigueur et aux exigences environnementales
- PICTO** Faire des propositions pour améliorer les pratiques liées aux travaux d'aménagement
- PICTO** Relayer l'information à la communauté pour une bonne compréhension du projet
- PICTO** Transmettre les préoccupations concernant le chantier de réalisation à Graymont



### NOS ACTIVITÉS

- 9** Rencontres du comité depuis sa constitution le 20 juin 2019
- 8** Demandes de suivi formulées concernant les travaux
- 11** Signalements ou incidents sur le chantier étudiés
- 7** Présentations d'information sur l'avancée des travaux
- 3** Activités de revue ménages pour se faire connaître de la population
- 2** Ateliers de formation Atténuation du bruit / Gestion de l'eau
- 1** Visite de suivi des travaux



Dropflag



Square flag



Windsail



# **Annexe IV :**

# **Présentation**

# Mise à jour du Projet Héritage

## ➤ Travaux réalisés – section des buttes-écrans

La dernière section du premier niveau de l'écran de 9 m. sera bientôt finalisée (d'ici la fin juin 2019)

## ➤ Juin 2019 : fin de la préparation du site d'entreposage nord (décapage)

Début des travaux : avril 2019 / Début des entreposages: juillet 2019

Mise en place de la sécurité et de la surveillance (enseignes, clôtures, surveillance)

## ➤ Rappel - Phase 1

Construction de l'écran antibruit (Phase 1A)

Équipements exposés : **septembre 2018 à juillet 2019**

Recouvrement de terre végétale, engazonnement et mise en forme des sentiers

Équipements exposés : **Printemps 2019**

Plantations. Parcelles d'essai en bandes riveraines : **Printemps 2019**

Réalisation d'un appel d'offre pour les plantations qui seront disposées sur les collines.

Tranchée drainante : forage géotechnique (mars 2019), réalisation de la tranchée (à partir de juillet 2019)

Cours d'eau no. 3 - Début construction reliée à l'obtention du permis art.22 (projet municipal de

Possible déblai de roc : **été 2019**

Construction de l'écran antibruit (Phase 2A) : **Juillet 2019 à juin 2020**

➤ **La contribution sonore** (consignée) de Graymont est demeurée inférieure au critère imposé :

55 dB sur une moyenne de 12h

